

(05/05/20) Renfort de personnel temporaire pour l'Administration de la Cocom dans le cadre de la gestion de crise liée au Covid-19

Le traçage (tracing) est la procédure établie pour effectuer le suivi des personnes potentiellement contaminées par le coronavirus dans le contexte du déconfinement progressif. Pour la région bruxelloise, l'Administration de la Cocom (les Services du Collège réuni) est en charge de la mise en œuvre du traçage.

Un **centre d'appels téléphoniques** (call center) est mis en place dans le cadre de la procédure de traçage. Quelque 200 personnes vont travailler au sein de ce centre d'appels.

Si vous êtes intéressé de rejoindre l'équipe du call center, vous êtes invité à nous envoyer vos coordonnées et votre curriculum vitae via notre [formulaire de contact](#).

Dans le cadre de cette procédure, nos effectifs de **personnel médical et paramédical** doivent aussi être augmentés. Si vous souhaitez venir renforcer notre équipe à cet effet, nous vous invitons également à nous envoyer vos coordonnées et votre curriculum vitae dans le même [formulaire de contact](#).

Précisez bien l'emploi que vous privilégiez dans les commentaires du formulaire : call center ou personnel médical et paramédical.

Vous recevrez de plus amples informations après la réception de votre candidature par notre service des ressources humaines. Les données à caractère personnel ne seront collectées et conservées que le temps nécessaire à la gestion de la crise liée au Covid-19. Pour les questions sur la protection des données, veuillez consulter la page « [Politique de confidentialité](#) ».